

Conférence métropolitaine des Conseils de développement

Rencontre du 6 octobre 2015

Table ronde économie

Intervention de Patrick SCHAEFFER

Dans la conduite de nos travaux nous avons été amenés très vite à considérer que le projet économique devait être le moteur de ce dossier.

L'option de néo-industrialisation retenue s'est construite autour de plusieurs constats :

- L'économie d'un territoire ne peut rester forte que si elle maintient un niveau d'industrialisation élevé.
- La vallée du Gier est historiquement un territoire de forte culture industrielle et dispose d'un réservoir de main d'œuvre formée significatif.
- Le niveau d'activité industriel reste élevé malgré les disparitions des dernières grandes entreprises de la métallurgie avec 35% des emplois pour 23% au niveau régional et 19% au niveau national.
- Le tissu économique est constitué essentiellement de PME et de TPE qui ont gardé des savoir-faire variés et complémentaires. Il comporte aussi des leaders nationaux et européens.
- Depuis plusieurs années des évolutions se sont faites vers des regroupements, des mises en commun par le biais de structures spécifiques ex GE System, Metalink, etc.
- L'apparition du design, qui commence à imbiber le territoire, ainsi que le développement des réseaux numériques, sont des atouts récents que les entreprises s'approprient.

Le retour à une croissance et à une nouvelle attractivité territoriale pour les entreprises passe à notre sens par un certain nombre de conditions :

- La création d'un écosystème dédié avec une gouvernance spécifique. Celui-ci permettra de mettre à disposition des entreprises les outils pour les accompagner dans leur mutation et leur nouvelle croissance. Ils porteront dans les domaines financier, technologique, formation, actions internationales et marketing.
- La mutation des entreprises, par la prise en compte de nouvelles technologies capables de faire évoluer leur produits et processus, par la pénétration de nouveaux marchés, par le changement des modes de management prenant en compte les concepts de l'usine du futur.
- La robotique industrielle est de notre point de vue la technologie correspondant le mieux à la typologie des entreprises existantes (biens d'équipement à forte dominance mécanique). Elle s'analyse comme composant des produits proposés au marché aussi bien que comme outil de productivité dans le processus de fabrication.
- Le marché de l'énergie au sens large énergies actuelles (pétrochimie, nucléaire) mais bien sûr les énergies renouvelables (marée motrice, éolienne, solaire, etc.) et les nouveaux concepts d'économie énergétique (allègement, stockage énergétique, etc.) nous apparaît comme une cible à la fois large, durable et en capacité de rassembler une forte majorité des entreprises du Gier. (38% d'entre elles sont déjà dans ce marché)

- Enfin prendre en compte le concept usine du futur à la fois en terme de marché mais aussi d'outils de progrès pour l'entreprise nous paraît souhaitable. La vallée du Gier peut devenir un territoire d'expérimentation. La promotion des savoir-faire en la matière mais aussi sur les points précédents doit faire l'objet d'une démarche marketing forte.

Les deux dossiers CMCD et CCI font l'objet de propositions concrètes :

- Prendre en compte ce renouveau industriel dans les politiques d'aménagement, réserves foncières, desserte des zones d'activités, urbanisme associé.
- Créer un campus des métiers et des qualifications regroupant les acteurs présents dans un institut des métiers dédié aux biens d'équipement pour l'énergie et l'usine du futur. (liaison directe avec le projet de l'école des mines sur le campus 4.0)
- Créer une cité de l'énergie regroupant les connaissances et valorisant les expériences de transition, comportant un showroom vitrine des savoir-faire visible à l'international.
- Mettre en synergie les réseaux nombreux, existants, (pôles des compétitivités, clusters, clubs d'entreprise, grappes, etc.)
- La mise en place d'une gouvernance spécifique dédiée, au périmètre métropolitain.
- C'est un vrai projet, cohérent et réaliste au regard des capacités des entreprises et des collectivités.
- Ce territoire ne renaîtra pas d'utopies (nous ne serons pas la silicone vallée) mais d'une construction réaliste prenant en compte le socle solide existant et en engageant des mutations à notre portée. Ceci requiert une adhésion des professionnels, du monde de l'enseignement et une volonté déterminée des élus.